

Ouverture

Philippe GUILLARD

**ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AMÉNAGEMENT,
DU LOGEMENT ET DE LA NATURE**

Ma fonction d'adjoint au directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au sein du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer ainsi que du ministère de l'Habitat et du Logement durable donne une idée des thèmes qui m'animent au quotidien.

Je suis ravi de rencontrer aujourd'hui les 31 ÉcoCités présentes, qui me permettent de m'adresser à 27 millions d'habitants en France. Vous êtes un levier d'action très important, au moins numériquement et quantitativement.

Je ne reviendrai pas sur l'importance de la métropole, car vous êtes tous et toutes conscient(e)s d'être chargé(e)s de collectivités publiques dans de grandes villes, dans des agglomérations urbaines, qui sont l'avenir de l'humanité. Ce constat me paraît une évidence. À ce titre, cette troisième réunion ÉcoCité porte sur la transition énergétique. Deux réunions sectorielles et thématiques se sont tenues l'année dernière, proposées par les ministères que je représente aujourd'hui. Lors de ces rencontres, vous avez pu échanger sur les projets de vos ÉcoCités soutenus financièrement par le fonds Ville de Demain des investissements d'avenir. Ces aides représentent toutefois peu par rapport aux enjeux en termes d'équipement, d'investissement et d'évolution du tissu urbain dont vous avez la charge. Si nos rencontres nationales sont abordées sous un angle thématique, elles ont toutefois vocation à rendre compte de l'ensemble des fonctions urbaines. Il nous importe en effet de ne pas réduire le corps urbain, par analogie au corps humain, à une fonction circulatoire, respiratoire ou encore musculaire, en oubliant sa fonction principale neurologique, et sa volonté de vivre et pas uniquement de survivre.

Pour être efficace, notre réseau doit faire corps avec nos villes pour les accompagner vers les transitions énergétiques et écologique.

Un réseau consiste à partager les savoir-faire, générer de l'intelligence collective, générer de la collaboration, générer de la bonne et de la mauvaise expérience. En effet, faire une erreur une fois a peu de conséquence ; la partager permet de ne pas la réitérer.

Nous comptons donc sur vous pour devenir des partenaires. Vous représentez à vous tous réunis la majorité de la population urbaine. Vous représentez ainsi à vous seuls 17 millions d'habitants. Vous êtes des acteurs dessinant l'avenir du territoire et de leurs habitants. En d'autres endroits, des collègues et moi-même nous exprimons sur la ruralité, sur les 80 % du territoire qui accueillent 20 % d'habitants. Ces espaces dépendent absolument de la métropolisation, même s'ils se situent à 50 ou 100 kilomètres de leurs zones d'influence.

Vous devez donc avoir conscience que nous jouons à égalité pour faire avancer la transition écologique des territoires. Ne vous demandez pas ce que l'État peut vous apporter, mais ce que vous pouvez apporter à l'État, non en tant que corps constitué, mais en tant que Nation.

Le thème de notre rencontre est l'énergie. À l'échelle d'une cité, que peut faire une ville sans énergie ? Pas grand-chose. Que peut faire un réseau de villes qui prennent toutes la bonne décision au même moment ? Beaucoup.

Nous balaiions le problème des bâtiments, des transports et de la mobilité ainsi que les ENR, notamment leur intégration dans le tissu urbain. Les réponses ne sont pas forcément disponibles, notamment sur des questions complexes telles que sur les réseaux de chaleur. Du point de vue de votre ville, votre force s'accroît si vous prenez conscience que vous représentez tous le phénomène métropolitain et aggloméré. En faisant simultanément la même expérience enrichissante, vous représentez les effets levier sur les grandes masses. Si l'on peut également améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, c'est d'autant mieux.

Si les politiques des ministères que je représente ne sont pas toujours perçues comme lisibles ou facilitatrices, elles représentent toutefois un premier pas inévitable permettant d'améliorer la qualité de vie des individus. Les logiques économiques ne s'en trouvent pas forcément améliorées, car elles s'accompagnent d'investissements coûteux, mais leur efficacité s'améliore indéniablement. Ces mesures permettent également de retrouver une vie de ville urbaine, voire périurbaine. Nous allons dans le bon sens, en adoptant ce type de politiques. Les objectifs fixés par les traités internationaux, par les directives européennes ou les lois récemment votés telles que la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte, la future loi sur la biodiversité, ou encore les lois NOTRe et ALUR, peuvent être appréhendées, dans un premier temps, comme un corpus de contraintes, voire d'évolutions forcées. Il nous appartient de dépasser cette première approche, notamment en recherchant les angles de négociation de la règle. Lors de mon expérience sur le terrain, j'appréciais la réglementation environnementale et urbaine par son caractère négociable, non pas au niveau de l'individu, mais de l'État ou d'une ville intelligente, sur la base de projets et d'objectifs solides en proposant sur la table de négociation des solutions plutôt que des obstacles infranchissables.

Suite à cette réunion, de laquelle, je l'espère, nous tirerons de merveilleux exemples dans nos cités respectives, et suite à celles qui sont prévues cet automne, autour du thème de la biodiversité, il conviendra de nous interroger collectivement sur les actions à mettre en œuvre concrètement pour mieux partager et mettre en commun nos expériences. Ces rencontres permettent de partager vos pratiques, qu'elles soient réussies ou non. C'est le sens même de l'expérimentation encouragée par la démarche ÉcoCité soutenue depuis 2010 par les investissements d'avenir.